

Un bâtiment spécialisé pour la finition des agneaux

2. LES AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

Sous appentis, tunnel ou dans un bâtiment ancien, l'aménagement de ce type de bâtiment répond à des besoins et normes spécifiques.



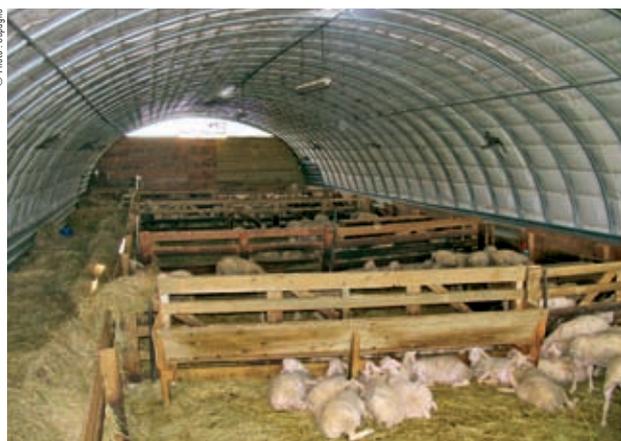
Un exemple d'aménagement sous appentis.

LE COÛT :

À titre indicatif, compter 23 300 € soit 100 € au m² ou 120 € à l'agneau logé, pour une bergerie tunnel avec les caractéristiques suivantes :

- > de 25 m de long sur 9,3 m de large
- > comprenant 4 cases
- > équipée d'un système de contention avec cage de pesée
- > équipée d'un silo et d'une vis de distribution du concentré

Réservés aux élevages qui produisent un nombre important d'agneaux finis en bergerie (plus de 500 par an), les bâtiments spécialisés pour la finition des agneaux sont une solution pour rationaliser le travail sur l'exploitation. Cet atelier d'engraissement peut être aménagé sous un tunnel, un appentis ou bien dans un ancien bâtiment. Dans tous les cas, il convient de prévoir un système de ventilation performant afin de limiter les problèmes respiratoires. Ce point est difficilement maîtrisable lors d'aménagement de vieux bâtiments, ces derniers présentant toutefois l'avantage de conserver la fraîcheur en été.



Un exemple d'aménagement sous tunnel.

LES NORMES (AGNEAUX ÂGÉS DE PLUS DE DEUX MOIS)

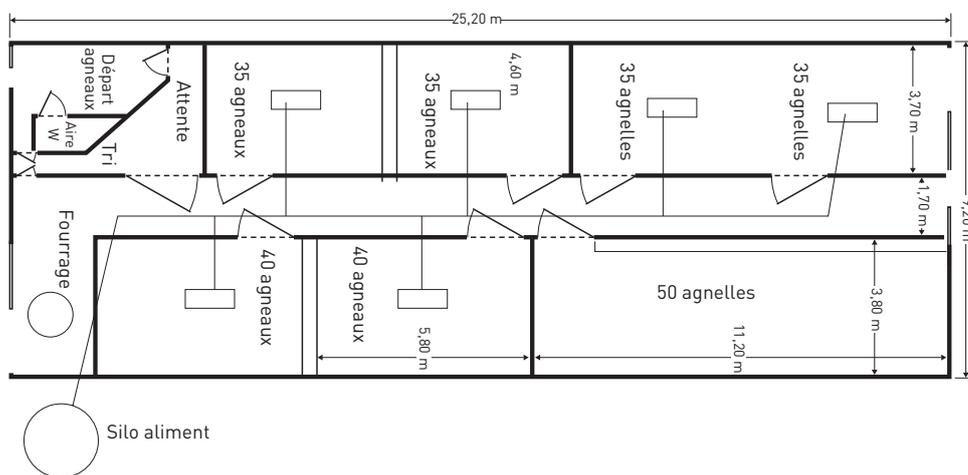
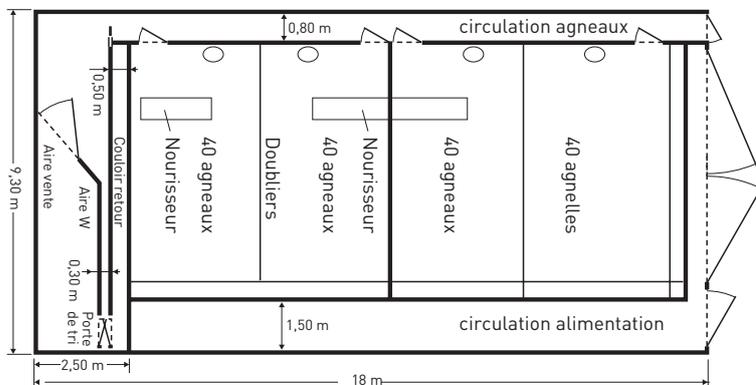
Critère	Norme
Surface au sol	0,5 m ² / agneau
Longueur d'auge pour le concentré pour une alimentation à volonté	12 agneaux au mètre linéaire pour un nourrisseur rectangulaire 20 agneaux au mètre linéaire pour un nourrisseur circulaire
Longueur d'auge pour le concentré pour une alimentation rationnée	4 agneaux au mètre linéaire
Longueur d'auge pour le fourrage	8 à 10 agneaux au mètre linéaire
Nombre d'abreuvoirs	1 abreuvoir pour 40 à 50 agneaux
Hauteur de pose des abreuvoirs	40 à 50 cm selon l'âge et le type génétique
Vitesse de l'air	Vitesse moyenne inférieure à 0,9 km/h En pointe, vitesse inférieure à 1,8 km/h
Profondeur de parc	3 m minimum

TROIS EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT

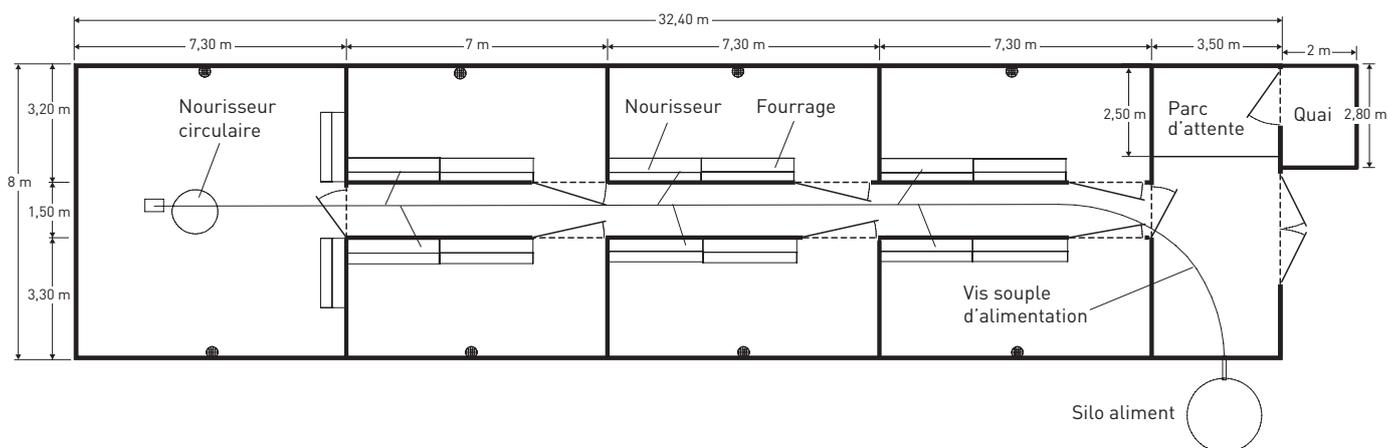
en haut : avec 4 cases et un parc de contention (100 agneaux)

au milieu : avec 7 cases et une aire de tri et d'embarquement (270 agneaux)

en bas : un atelier d'engraissement avec 7 cases et un quai d'embarquement (350 agneaux)



Source : Copéline



➔ Pour les spécificités du bâtiment voir fiche n° 6

POUR EN SAVOIR PLUS :

Laurence Sagot : CIIRPO / Institut de l'Elevage

Tél. : 05 55 00 40 37

laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr

Document réalisé

avec le soutien

financier de :

